

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3826 - LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

SANTÉ

Les médecins formés à Cuba sont de retour

Les deux cent cinquante-six médecins formés à Cuba ont regagné le Congo le 11 septembre. Les plus hautes autorités comptent sur leur expertise pour améliorer l'offre de santé dans le pays. Elles sont appelées à doter les hôpitaux en équipements conséquents.

Le Premier ministre, Clément Mouamba, qui les a accueillis à leur arrivée à Brazzaville, les a rassurés de leur intégration imminente dans la Fonction publique. « *Aguerris de connaissances, vous êtes des perles rares. Que votre immersion, votre insertion dans le pays soit la plus régulière possible. Jeunes que vous êtes, vous ne devez pas être cloisonnés ; car l'Etat a la possibilité de continuer à pouvoir vous former* », a indiqué Clément Mouamba.

Page 6



Les médecins formés à Cuba de retour au Congo

COVID-19

Le CHU-B doté de nouveaux équipements de réanimation



Salle équipée d'un kit complet de dernière génération

Le service de réanimation du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) vient d'être doté de nouveaux équipements des soins intensifs des malades de Covid-19 présentant de graves complications respiratoires. Il s'agit entre autres d'un lit automatique de réanimation avec des fonctionnalités permettant une bonne prise en charge du patient ; des respirateurs, des moniteurs, des aspirateurs, des pousse-seringues électriques, des défibrillateurs et des appareils de ventilation.

Page 6

AIDE FINANCIÈRE

Madibou et Mfilou regorgent plus de ménages pauvres

L'opération d'identification des ménages les plus pauvres, devant bénéficier d'une assistance financière de la part de l'Etat dans le cadre de la pandémie de coronavirus, a révélé que les arrondissements de Madibou et Mfilou regorgent plus de ménages

vulnérables.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a interpellé les personnes chargées de réaliser cette opération de hâter les pas pour que l'Etat amorce les paiements. [Page 5](#)

ELECTIONS EN CENTRAFRIQUE

La présidentielle et les législatives pourraient être reportées

La majorité présidentielle, l'opposition et la société civile sont parvenues à un consensus sur « l'impossibilité » d'organiser, dans les délais, les élections prévues en décembre en République centrafricaine, en raison des retards dans l'enregistrement des électeurs. Le calendrier électoral prévoit que l'enregistrement des électeurs devrait se boucler le 27 septembre, alors que l'enregistrement doit se prolonger jusqu'au 11 oc-

tobre au moins. « *Les parties prenantes au cadre de concertation du processus électoral n'ont plus d'autres choix que d'acter le fait qu'un report des élections devient inévitable* », expliquent des sources diplomatiques à Bangui. [Page 7](#)

COMMÉMORATION

Brazzaville, capitale de la France libre

Page 10

BOXE DE PHARAONS RÉNOVÉE

Une identité culturelle congolaise à préserver

Page 16

Éditorial Retour

Page 2

ÉDITORIAL

Retour

Après des années passées à Cuba, les étudiants congolais formés aux métiers de la santé ont regagné le pays vendredi 11 septembre par vol spécial. On imagine l'émotion des parents qui sont allés à leur rencontre à leur lieu d'hébergement à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville. On imagine l'émotion chez les jeunes gens eux-mêmes et aussi la satisfaction du gouvernement représenté sur place par le Premier ministre, Clément Mouamba et les ministres Bruno Jean-Richard Itoua et Lydia Jacqueline Mikolo, en charge respectivement de l'Enseignement supérieur et de la Santé.

Il faut saluer l'exemplarité de la coopération entre Cuba et le Congo d'autant plus que ce n'est pas pour la première fois que la Havane accueille sur son sol les jeunes congolais en quête de formation diplômante et qualifiante. La première expérience remonte aux années 79-80. Il faut aussi saluer ces futurs médecins qui ont gardé la tête haute jusqu'à la fin de leurs études, malgré les nombreuses privations auxquelles ils ont pu faire face. En toute chose, dit-on, il faut considérer la fin.

Deux cent cinquante-deux médecins, six techniciens, les chiffres parlent d'eux-mêmes en termes de ressources humaines dans un secteur aussi sensible que celui de la santé où les besoins en cadres qualifiés sont toujours croissants. Avec leurs collègues formés à Brazzaville, trente-six au total, ils vont tous être déployés dans les hôpitaux du pays pour une immersion de quelques mois. C'est la condition pour qu'ils s'imprègnent des réalités de terrain et mesurent en quoi les prestations attendues d'eux sont au cœur du défi que pose l'offre publique de santé dans le pays.

Il reste au gouvernement qui s'est dépensé comme on l'a vu pour ce résultat encourageant, de faire en sorte que ces jeunes médecins trouvent le minimum dans les hôpitaux qu'ils vont intégrer pour leur stage d'imprégnation. Bien entendu, la crise sanitaire du coronavirus, encore présente, continue de dicter sa loi, mais l'exécutif ayant montré sa capacité de résilience en assurant le fonctionnement des services essentiels depuis son apparition aura tout à gagner de poursuivre la modernisation des hôpitaux. Cette option est fondamentale pour stimuler ces jeunes médecins qui ont besoin d'un bon encadrement et d'un environnement de travail sain.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club 2002 PUR se dote d'un nouveau bureau à Kintélé

Le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), Juste Désiré Mondélé, a présidé le 11 septembre à Djiri l'assemblée générale électorale visant la restructuration du comité de la commune de Kintélé, dans le département du Pool.



Les membres du bureau élu Adiac

À l'issue de l'élection, c'est le président sortant, Patrick Mata, qui a été réélu à la tête d'un bureau communal de treize membres. Il sera suppléé par Maurice Ngayo qui assure les fonctions de secrétaire général du parti. Dans ce bureau on note également la présence de quatre femmes. Outre le bureau exécutif, les participants à cette assemblée générale ont également mis en place une commission communale d'évaluation de cinq membres, présidée par Urbain basile Ngambio. Se félicitant de cette marque de confiance renouvelée, Patrick Mata a pris l'engagement au nom de tous les membres du bureau de défendre et de promouvoir les idéaux du Club 2002 PUR dans la commune de Kintélé. Il a, par ailleurs, assuré la direction politique du parti de sa ferme détermination de travailler à la consolidation des acquis de cette formation politique de la majorité présidentielle.

Selon lui, les orientations du président fondateur du Club 2002 PUR, Wilfrid Guy César N'Guesso, rappelés à cette occasion par le secrétaire général, constitueront à n'en point douter la feuille de route pour le travail. Pour ce faire, le bureau élu en fera son cheval de bataille.

« La récréation est finie et que l'heure est désormais au travail.

Vous avez pris l'engagement de travailler pour le compte du Club 2002 PUR. Merci beaucoup pour votre confiance et nous ne ménagerons aucun effort pour continuer le travail », a déclaré Patrick Mata en substance, formulant le vœu d'une franche collaboration avec les autres partis de la majorité présidentielle pour des victoires prochaines.

Présidant les travaux, le secrétaire général du Club 2002 PUR, Juste Désiré Mondélé, s'est félicité du fait que les participants ont mis en place un bureau équilibré, représentant l'ensemble des douze quartiers de la commune de Kintélé. Il a également noté avec satisfaction la présence de cinq femmes. « Nous sommes heureux de constater que les femmes sont debout, elles occupent les postes de responsabilité pas seulement du genre mais aussi des finances, des activités productives. Nous comptons donc sur la femme congolaise qui est en train de se mettre debout, surtout celles de la commune de Kintélé », espère-t-il.

Prenant acte des engagements pris par le président du bureau communal de Kintélé, Juste Désiré Mondélé a, lui aussi, sifflé la fin de la récréation. « Nous sifflons à notre tour plus fort la fin de la récréation. La

récréation est terminée à Kintélé, l'heure est au travail. Le travail c'est le terrain, le travail c'est la proximité, c'est de se rapprocher des mandants et des citoyens. Vous devez travailler en harmonie avec l'ensemble des partis de la majorité présidentielle, avec l'ensemble des forces vives de la République pour les échéances de 2021 », a-t-il exhorté.

L'actualité oblige, le secrétaire général du Club 2002 PUR a profité de cette occasion pour inviter les membres de Kintélé à sensibiliser et éduquer la population sur le respect des mesures barrières en cette période difficile marquée par la pandémie du coronavirus. « Le respect des mesures barrières, c'est aussi la responsabilité des partis politiques. Nous sommes un parti de la majorité présidentielle, nous avons donc la responsabilité pendant cette pandémie qui n'a pas épargné, hélas, notre pays de continuer à sensibiliser, à éduquer en ce qui concerne le respect des gestes barrières », a-t-il conclu. Notons qu'après la commune de Kintélé, la campagne de restructuration des instances intermédiaires et de base du Club 2002 PUR se poursuivra dans les autres départements du pays.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydia Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diaaso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

L'UPC formule dix-sept recommandations à l'endroit du CSLC

Le parti Unis pour le Congo (UPC) que dirige Paulin Makaya a formulé le 8 septembre dernier au cours d'une séance de travail avec le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) une série de recommandations, dix-sept au total, en vue de la consolidation de la paix et de la symbiose intercommunautaire.

Au nombre de celles-ci l'amnistie de certains prisonniers ainsi que ceux condamnés par contumace, avant toute consultation faisant l'objet d'une communication politique afin de permettre au Congo la tenue d'un véritable dialogue national inclusif, gage sûr d'une organisation d'un scrutin apaisé, libre, transparent et démocratique.

Créer au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), une sous-commission médias et communications, chargée de veiller à la régulation de l'égal accès aux médias d'Etat des partis d'opposition et de la majorité. Faire prévaloir les notions d'égalité et d'équité dans la diffusion des informations politiques. Favoriser les débats contradictoires radio-télévisés et permettre aux deux candidats finalistes s'il y a lieu, de participer au dernier débat pour l'intérêt national.

Outre ces recommandations, le communiqué de presse de l'UPC rendu public à cette occasion note que la rencontre a également porté sur la communication politique pendant la prochaine présidentielle. Et en tant que régulateur des questions de communication et de liberté de presse, le CSLC se doit d'être un organe technique et apolitique.

Pour sa part, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a d'entrée de jeu rappelé que son institution a inscrit cette descente dans le cadre d'une série de rencontres avec les différents groupements et partis politiques, prélude aux grandes retrouvailles de ce mois avec la participation du PNUD.

Il a appelé les acteurs politiques à faire montre d'un comportement responsable afin de préserver la paix surtout en cette période où nous nous dirigeons vers l'élection présidentielle. « Vivre la démocratie, c'est accepter la contradiction et il n'y a point de dialectique sans contradiction », a-t-il souligné.

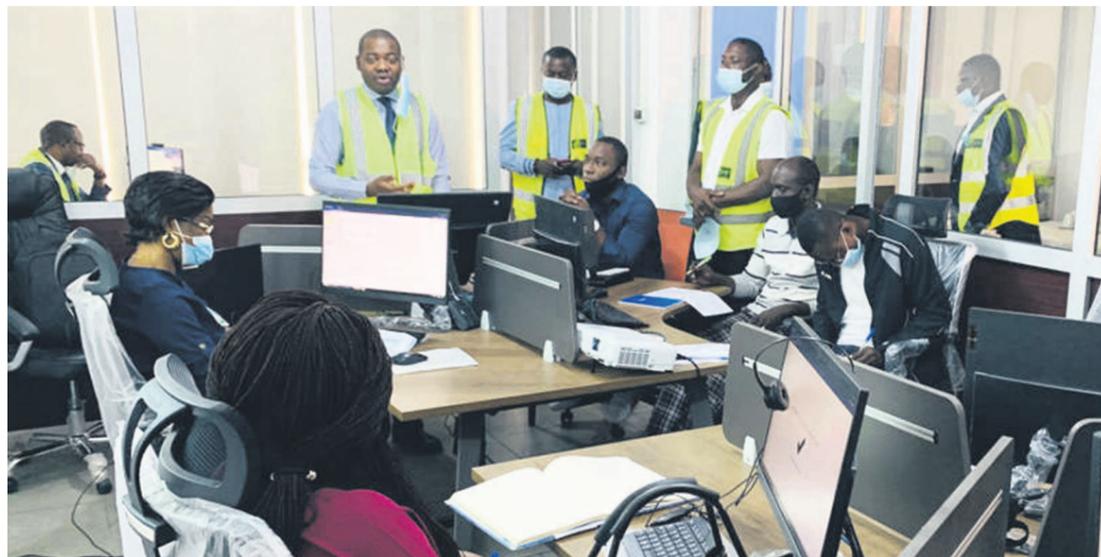
En réponse à ces propos, l'UPC a donc pensé qu'il faut un accord politique faisant de sorte que tous les acteurs politiques s'entendent et trouvent la possibilité de résoudre leurs différends. D'où, a signifié Paulin Makaya, la tenue du dialogue national inclusif. Cette grande rencontre s'impose et elle est une évidence. Le parti de Paulin Makaya a en outre souhaité que le CSLC soit représenté au sein de la Commission électorale nationale indépendante afin qu'elle ait une image crédible et fiable, étant donné que selon l'UPC cette structure chargée de réguler la communication dans notre pays ne l'est plus en période électorale.

Jean Jacques Koubemba

DURQUAP

Une plateforme de gestion de plaintes bientôt opérationnelle

La gestion des plaintes est au cœur du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), afin de faciliter et gérer les doléances des populations des quartiers ciblés. Le projet a mis en place en plus des mécanismes de gestion de plaintes déjà existant un centre d'appel, véritable outil de gestion de proximité.



Les agents pendant la formation/ Adiac

« C'est un outil de management de proximité qui se veut national avec pour finalité de répondre aux doléances des personnes qui sont affectées par la mise en œuvre du projet. Nous avons réfléchi et avons estimé qu'il était essentiel de diversifier les sources de gestion de plaintes », a indiqué Dan Horphet Ibiassi, chargé de communication du Durquap.

Emanant d'une volonté du gouvernement et de la Banque mondiale, la plateforme permettra aux populations affectées par le projet de se sentir un peu plus proche et davantage écouté, a fait savoir Dan Horphet Ibiassi. « Il s'agit aussi pour nous expérimenter une nouvelle façon de faire particulière pour que les plaintes des personnes touchées trouvent des solutions satisfaisantes et très vite », a-t-il signifié.

Et de poursuivre : « Le centre

d'appel répondra à un numéro vert gratuit qui est le 1523 que nous sommes en train d'implémenter avec les opérateurs de téléphonies locales. Ce numéro qui sera opérationnel dès la semaine prochaine permettra de façon gratuite aux populations d'atteindre le centre afin qu'on trouve une solution à leurs plaintes. »

Fournie par la société BL Technology, ladite plateforme est constituée d'une infrastructure complète notamment d'un serveur et d'une infrastructure réseau et télécom. Pour ce qui est de la partie électrique, une solution électrique hybride constituée d'une alimentation par batterie et onduleur de 10KVA a été également trouvée.

« Nous sommes ici dans le cadre d'un appel d'offre que la société BL Technology avait remporté par le projet géré par le Durquap. Ce projet consiste

effectivement à fournir une solution de centre d'appel et nous servons de centre de contact qui permet aux bénéficiaires des quartiers ciblés par le projet de soumettre leurs problématiques rencontrées sur le terrain lors des travaux réalisés », a indiqué Bianky Bayi, directeur général de la société BL Technology.

Pendant cinq jours, dans le cadre de ses réalisations, la société BL Technology a également procédé à la formation des agents du Durquap qui seront affectés au service de traitement des plaintes. « Nous ne pouvons pas livrer une solution sans réaliser le transfert de compétences... », a déclaré Bianky Bayi.

Rappelons que BL Technology est une société d'ingénierie informatique et télécom axée sur la vente des services et équipements.

Gloria Imelda Lossele

LE FAIT DU JOUR

Offre de paix

Voir les frères ennemis libyens s'asseoir autour d'une table pour débattre de l'avenir de leur pays n'était pas arrivé depuis plusieurs mois. Ils s'y sont engagés à nouveau grâce aux bons offices du Maroc qui a reçu, du 6 au 7 septembre, dans la ville de Bouznika, les délégués des deux factions rivales, ceux du gouvernement d'union nationale dirigé par Favez Al Sarraj (Ouest), et ceux du maréchal Khalifa Haftar, installé quant à lui à Benghazi (Est).

En 2015, déjà, le royaume chérifien avait parrainé l'accord de Skhirat, considéré par plusieurs facilitateurs de la crise libyenne à l'époque comme le socle du chemin menant à la paix dans ce pays. Depuis, les intérêts des parties libyennes, mêlés à ceux des puis-

sances extérieures ont mis à mal la mise en œuvre totale de ce texte, duquel, néanmoins, les autorités en poste à Tripoli tirent leur légitimité.

La crise libyenne a épuisé différents recours, sans qu'une solution viable soit trouvée. Du haut comité mis en place par l'Union africaine aux multiples initiatives entreprises par les pays comme la France, l'Italie, Abu Dhabi, la Russie, la Turquie, l'Allemagne, en passant par l'implication des Nations unies à travers l'envoi d'un émissaire sur place en Libye, rien n'a vraiment fonctionné dans le sens souhaité.

On a plutôt assisté à un raidissement des positions à l'intérieur de la Libye même et du côté des sponsors des parties au conflit. Il n'y a pas longtemps, l'Egypte, soutien du maréchal Aftar, était sur

le pied de guerre suite à l'avancée vers l'est des troupes du Premier ministre Sarraj appuyées par la Turquie. Les enjeux internationaux d'un conflit ouvert entre ces deux pays qui comptent dans la région, ont poussé Le Caire et Ankara à mettre un peu d'eau dans leur vin. La guerre qui était en passe de s'internationaliser a été reportée sine die.

Peut-être se sont-ils rendu compte, ces rivaux libyens, qu'à force de compter sur l'extérieur pour espérer gagner la guerre civile ne rendra pas service à leurs compatriotes qui souffrent depuis de nombreuses années. Par le biais de son comité de haut niveau, l'Union africaine a toujours formulé ce message de clarté, à savoir que seuls les Libyens eux-mêmes pouvaient trouver une solution ap-

propriée à cette guerre commandée de l'étranger et entretenue par l'étranger.

Le pas qu'ils viennent de franchir après les pourparlers de Bouznika fonde l'espoir qu'enfin, les dirigeants libyens de tous les bords prennent conscience de leur responsabilité dans l'accomplissement du destin de leur nation. C'est certain que le chemin reste encore long, parce qu'il leur faudra se dépouiller de leurs atours actuels globalement usurpés pour asseoir une légitimité conférée par les consultations populaires. Le cessez-le-feu décrété le 22 août dernier va peut-être dans le sens de cette volonté commune des belligérants d'accorder enfin la paix à leur pays meurtri.

Gankama N'Siah



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI) REOI No. UNFPA/COG/01/2020

Pour l'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO – BRAZZAVILLE

Fonds des Nations Unies pour la Population
Adresse : Rue Crampel, BP 19012
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : +242 05 521 67 00
Site web : www.unfpa-congo.org

Madame/ Monsieur,

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pouvant faciliter l'exécution de ses programmes et projets.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancée à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

ELIGIBILITE :

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.

Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

I. PROFIL DE LA COMPAGNIE

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

I.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)

•Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

I.2 Description des services et biens à fournir

•Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

I.3 Expérience

•Inclure un tableau récapitulatif des projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

I.4 Personnels et contacts

•Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultation, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

I.5 Capacité financière

•Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (si applicable).
•Justificatif récent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales (RIB récent accompagné d'une attestation de la banque).

II. DOMAINES D'ACTIVITES ET EXPERTISE

II.1 Matériels roulants (vente, location et services connexes)

•Ambulance, véhicules 4 x 4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.
•Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.
•Entretien et réparation des moyens roulants.

II.2 Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés

•Equipements / kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI), confection de masques de protection contre le COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène (sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc.), fourniture de tests médicaux (VIH, COVID - 19, etc.).

II.3 Communication et services similaires

•Enquête, sondage et recherche:
o Conception-redaction et edition des rapports, etudes, publication, strategies politiques, etc.
•Production audiovisuelle :

o Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de film-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;

o Spots publicitaires (spots animatiques, jeux de personnage, bandes dessinées, etc.).

•Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et Reprographie de documents :

o Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)

o Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Factsheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.

•Publication et diffusion de supports :

o Location ou achats d'espaces publicitaires

o Grille tarifaire presse quotidienne.

•Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).

•Publicité et annonce.

•Fourniture de connexion internet et services mobile.

II.4 Evènementiel

•Restauration et services traiteur.

•Location de salle, location chaises, location de chapeaux, et autres fournitures et matériels.

•Décoration des salles, sites, stands, etc.

•Animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesse, etc.

II.5 Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)

•Equipement de communication (Radio HF, UHF/VHF, satellite, téléphone, etc.).

•Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivirus, Microsoft Word, Dvd, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).

•Equipement de sécurité (CCTV, contrôle d'accès, détecteur de métaux et mouvement, porte coulissant etc.).

•Groupes électrogènes.

•Fourniture et consommables de bureau.

•Mobilier de bureau.

•Autres (à préciser).

II.6 Compagnies de génie civil et bâtiment

•Construction/Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes, ponts, pistes, forages, hôpital etc...).

•Matériaux de construction et matériels électriques.

•Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

II.7 Environnement et salubrité

•Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

II.8 Transport, hébergement et services connexes

•Livraison de courrier, livraison de matériels divers.

•Transport et dédouanement (transitaire).

•Services de voyages.

•Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

II.9 Services professionnelles (formation, consultation, assistance technique, etc.)

•Gestion des activités génératrices de revenu (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).

•Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.

•Renforcement de capacité pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.

•Suivi et Evaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).

•Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

II.10 Autres services

•Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électronique et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

II.11 Autres informations complémentaires à fournir :

•Utilisez-vous l'Internet pour vos affaires ? :

Oui Non

•Si oui, l'utilisez-vous pour :

o Les appels d'offres :

Oui Non

o La recherche d'information :

Oui Non

o La vente en ligne :

Oui Non

o La recherche d'emploi/consultation

Oui Non

o La commande de marchandises

Oui Non

o Le paiement /transfert d'argent

Oui Non

•Si oui : dans un Cyber café :

à domicile : au bureau :

•Si non,

o Problème de connexion dans ma zone :

o Problème d'électricité :

o Ne sait pas utiliser un ordinateur :

o Ne connaît pas l'internet :

•Si oui au point 1 : Visitez-vous les sites suivants ?

o UNFPA (www.unfpa.org)

Oui Non

o UNFPA Congo (congo.unfpa.org)

Oui Non

o PNUD (www.pnud.org)

Oui Non

o UNOPS (www.unops.org)

Oui Non

o UNOPS (unwebbuy.org)

Oui Non

(www.ungm.org)

Oui Non

o Autres sites des Nations Unies (à préciser)

II.6. Disposez-vous d'un

•Site Web ?

Oui Non

Lequel _____

•Catalogue en ligne ?

Oui Non

•Votre adresse email : _____

Nota Bene :

L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations ; et de le transmettre par email à l'adresse marina.malapel@unfpa.org (objet : REOI/UNFPA/COG/01/2020) ou de déposer au bureau de l'UNFPA à l'adresse suivante au plus tard le 10 octobre 2020 :

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° REOI/ UNFPA/COG/01/2020

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville)

BRAZZAVILLE – CONGO

Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

MÉNAGES PAUVRES

Madibou et Mfilou en tête des foyers les plus précaires à Brazzaville

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a bouclé, le 11 septembre, l'identification des ménages vulnérables à Brazzaville devant bénéficier d'une assistance financière de l'Etat, prévue dans le cadre des allocations Covid-19. Il ressort que les arrondissements huit, Madibou, et sept Mfilou enregistrent un nombre plus élevé de ménages en détresse sociale.

Les résultats d'enquêtes publiés à cet effet placent Madibou en tête des arrondissements regorgeant les ménages les plus pauvres dans la ville capitale, avec 26.670 foyers déclarés en détresse sociale, sur les 51.000 enquêtés. Chacun de ces foyers va bénéficier, en priorité, d'une allocation financière dite d'urgence d'une valeur de cinquante mille francs Fcfa, allouée à titre de soutien par le gouvernement. Toujours à Madibou, 3.306 ménages ont été aussi sélectionnés comme étant pauvres et vulnérables. Ceux-ci devraient, eux aussi, recevoir en seconde priorité, la même somme à titre d'assistance financière. Dans le septième arrondissement, Mfilou, par contre, les résultats relèvent que sur 62.534 ménages enquêtés, 22.191 sont déclarés en



La ministre des Affaires sociales (à gauche), remettant un des bottins au maire de Mfilou, Sylvie Ngakabi/Photo Adiac

détresse sociale et doivent être aussi assistés financièrement par le gouvernement.

A côté de ces ménages précaires, 8.072 d'autres dits vulnérables et pauvres y ont été aussi enregistrés. Ils font également partie des bénéficiaires de ces allocations

Covid-19.

Parmi les neuf arrondissements que compte Brazzaville, seul Djiri a eu le plus faible nombre de foyers en détresse sociale et vulnérables. Sur les 43.332 ménages enquêtés, 6.782 sont déclarés en détresse sociale et 6.476 considé-

rés comme ménages vulnérables et pauvres. Tous ces foyers toucheront leurs allocations d'urgence après que les comités pluri acteurs de certification installés auront statué sur les dossiers en contentieux. Ils sont 15003 à Djiri; 15.784 à Mfilou et 12.263 à Madibou.

S'adressant aux membres de ces comités pluri acteurs dirigés par les administrateurs maires d'arrondissements, la ministre de tutelle les a enjoint à faire le travail au plus vite afin d'amorcer les paiements. « Je vous demande de faire votre travail en toute autonomie, sans aucune interférence de qui que ce soit car, le chef de l'Etat veut à ce que cet argent ne profite qu'aux ayants droit. Prenez le temps qu'il vous faut afin de nous produire les listes définitives pour que nous les transférons au plus vite aux agences de paiement », a indiqué Antoinette Dinga Dzondo.

Rappelons qu'à ce jour, 380.000 ménages précaires ont déjà bénéficié de cette allocation.

Firmin Oyé

DROITS DE L'HOMME

La CNDH sollicite un appui financier du gouvernement

Le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Gabriel Eteka-Yemet, a lors d'un échange avec le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, le 11 septembre à Brazzaville, sollicité un accompagnement financier de l'Etat en vue de faire face aux charges liées au fonctionnement de cette institution.



La délégation du CNDH échangeant avec le ministre en charge des Finances/DR

Il s'agit de la mise à disposition de la CNDH de la part qui lui revient au titre du budget de l'Etat 2020 et d'une augmentation de l'enveloppe de ladite institution constitutionnelle au titre du budget de l'Etat de l'année 2021. « Une augmentation d'enveloppe financière est requise pour faire face aux différentes charges (rémunération du personnel, dotation en moyens roulants et autres logistiques) », a fait savoir Valère Gabriel Eteka Yemet.

Cet appui permettra à la CNDH de continuer à œuvrer pour le maintien du statut du Congo comme meilleure élève à l'occasion des évaluations de la situation des droits de l'homme dans le monde qui se tiennent chaque année à Genève.

La Commission nationale des droits de l'homme du Congo, institution constitutionnelle, est sommée par le Système des Nations unies (SNU) de remplir toutes les conditions de passage à la catégorie A au sein de la Commission des droits de l'homme de l'organisation des Nations unies qui siège à Genève (Suisse), a rappelé Valère Gabriel Eteka Yemet.

Parmi ces conditions, il est question de verser les cotisations statutaires au plan international, et d'avoir, au plan national, des représentations de ladite Commission nationale dans tous les départements du Congo, en dehors de Brazzaville son siège.

Gloria Imelda Lossele

MÉDIAS EN LIGNE

Vers une économie numérique en presse écrite

L'initiateur du projet dénommé « Ba Sango » qui signifie en français nouvelles, Alain Kevin Andely, a annoncé le 10 septembre, au cours d'un entretien avec le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » que son projet permettra de diversifier l'économie numérique de la presse écrite en ligne.

L'objectif est de valoriser l'écriture et accroître la visibilité des professionnels des médias spécialisés en presse écrite. Les informations seront diffusées à travers un site www.basango.cg, un projet d'économie numérique. Il a pour cible la presse écrite en ligne pour donner un accès aux contenus des différents journaux, magazines, bandes dessinées, livres à travers les technologies de l'information. Le projet se veut être une plate-forme interactive permettant aux usagers d'acheter et de s'abonner aux publications de presse écrite tant prisées.

Il permettra à cette presse de bénéficier d'une réduction des coûts d'impression et de distribution d'un côté et de se rapprocher avec les lectorats de l'autre. Parmi les avantages figurent également l'archivage et la conservation du contenu, la visibilité à l'extérieur du pays et bien d'autres.

Toutefois, du côté de la litté-



Alain Kevin Andely

ture, Ba sango offrira la possibilité aux écrivains de commercialiser leurs œuvres directement en ligne sans avoir passer par la maison d'édition.

Interrogé sur ses motivations du projet, l'initiateur a souligné l'idée du E-commerce afin de vendre en ligne tout type de parution. « L'idée est née d'un constat fait sur la difficulté de parution des éditions liées

au financement venant des annonceurs ou des subventions publiques. L'accès au web est gratuit pour une durée d'un an pour permettre aux usagers d'utiliser le modèle économique numérique et de toucher un large public », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne l'abonnement, précise Alain Kevin Andely, le premier type d'abonnement restera gratuit avec une répartition au niveau de vente et le deuxième avec un petit prix et une grosse part des ventes. « La plate-forme a un protocole de sécurité pour assurer les éditeurs. Nous servons d'intermédiaire entre le lectorat et les éditeurs en faisant le point de manière périodique pour la transaction vers les intéressés », a dit l'initiateur.

Il a évoqué l'appui du ministère de la Communication et des Médias à leur initiative afin de faire valoir les produits des différents canaux d'information. De même, la tenue d'un atelier de sensibilisation de la nouvelle plate-forme dans les tout prochains jours afin d'informer le lecteur sur l'utilité du nouveau moyen d'accès aux différents types d'édition.

Lydie Gisèle Oko

« L'idée est née d'un constat fait sur la difficulté de parution des éditions liées au financement venant des annonceurs ou des subventions publiques. L'accès au web est gratuit pour une durée d'un an pour permettre aux usagers d'utiliser le modèle économique numérique et de toucher un large public »

CHU

Le service de réanimation doté de nouveaux équipements

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a visité le 11 septembre le service de réanimation du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville en compagnie de la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo. Ce service vient d'être doté d'équipements de réanimation pour des soins intensifs des malades de la covid-19 souffrant de graves complications respiratoires.

« Beaucoup de choses de bien se font ici au CHU, mais les gens ne parlent que de ce qui n'est pas bien », a déclaré le chef du gouvernement.

Les équipements acquis sont composés entre autres, d'un lit automatique de réanimation dernière génération avec différentes fonctionnalités permettant une bonne prise en charge du patient selon sa pathologie, des respirateurs, des moniteurs, des aspirateurs, des pousse-seringues électriques, des défibrillateurs, des appareils de ventilation.

Il y a également d'autres équipements haut de gamme qui permettront de faciliter et d'améliorer le travail du personnel de santé, ainsi qu'une



Une salle équipée d'un kit complet de dernière génération/Adiac

meilleure prise en charge des malades. Ces nouveaux outils sont fournis par la société Althéa.

Elle fournira au CHU à la demande du gouvernement congolais un total de 20 kits complets de ces équipements

et assurera pendant un an la formation du personnel devant utiliser ces appareils. La société Althéa fournira aussi des consommables pendant toute la période d'essai et de garantie d'une année.

Guillaume Ondzé

COVID-19

Le bilan de la pandémie dans le monde au 11 septembre

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 910.300 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi.

Plus de 28.221.090 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 18.803.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi à 11H00 GMT 305.083 décès pour 8.071.049 cas, l'Europe 220.323 décès (4.385.463 cas), les Etats-Unis et le Canada 201.001 décès (6.532.200 cas), l'Asie 111.612 décès (6.228.252 cas), le Moyen-Orient 39.316 décès (1.641.250 cas), l'Afrique 32.115 décès (1.332.519 cas), et l'Océanie 850 décès (30.362 cas).

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille. Après avoir conduit à l'annulation ou au report de nombreux événements sportifs et culturels, la pandémie de Coronavirus a contraint la Fifa à renoncer à la remise du trophée du Ballon d'or 2020.

AFP

SANTÉ

Deux cent cinquante-six médecins congolais regagnent le pays

Le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, a rassuré, le 11 septembre à Brazzaville, l'intégration à la profession de santé des finalistes congolais venant de Cuba.

Accueillie par une forte délégation des membres du gouvernement conduite par le Premier ministre, la première vague arrivée compte deux cent cinquante-six médecins, six techniciens d'électro-médecine et quatre spécialistes.

« Aguerris des connaissances, vous êtes des perles rares. Que votre immersion, votre insertion dans le pays soit la plus régulière possible. Jeunes que vous êtes, vous ne devez pas être cloisonnés, car l'Etat a la possibilité de continuer à vous former », a indiqué le Premier ministre, Clément Mouamba.

Les docteurs Smachel Dzenguélé, Dimy Alicia et Sahara Muriel ont livré à la presse : « De retour au pays, nous allons contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et nous préoccuper à soigner les malades », et à l'autre de poursuivre : « Pour ma part j'interpelle les autorités du pays à œuvrer pour le changement des mentalités du corps soignant », et au troisième d'ajouter : « Les autorités doivent aussi mieux équiper en matériel et en appareils médicaux nos hôpitaux ».

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Richard Bruno Itoua, s'est dit déjà confiant « du renforcement de notre système national de santé publique ». L'envoi de ces étudiants à Cuba, en 2013, est un engagement politique du Congo. Le Premier ministre chef du gouvernement a également commenté la coopération entre le Congo et Cuba : « La formation de ces étudiants est une décision concrète d'une politique de santé annoncée. Nous remercions les autorités de Cuba d'avoir assuré cette formation dans les conditions optimales. Une coopération que nous devons consolider, et le Congo reste un partenaire fiable ».

Prélude à l'arrivée de ces finalistes en santé, toutes les conditions sanitaires ont été réunies pour leur garantir un bon retour au pays. Une simulation du circuit retenu de leur accueil à l'aéroport Maya-Maya : visiter le site d'hébergement dans la commune de Kintélé ; s'assurer des préparatifs des équipes de lutte contre la Covid-19 et des autres dispositifs sanitaires par le ministre de l'Enseignement supérieur.

Le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, a affirmé que les étudiants testés négatifs et ayant des parents à Brazzaville vont rentrer chez eux. Par contre d'autres n'ayant pas de parents à Brazzaville seront pris en charge par l'Etat.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

DIALOGUE LIBYEN AU MAROC

Les deux parties signent un accord global

Au terme de leurs réunions tenues au Maroc, les délégations du Haut Conseil d'Etat libyen et du parlement de Tobrouk ont annoncé, le 10 septembre, qu'elles sont parvenues à un accord global sur les critères et les mécanismes pour occuper les postes de souveraineté.

Dans un communiqué final conjoint lu en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, les deux parties ont également convenu de poursuivre le dialogue et de reprendre les réunions durant la dernière semaine du mois de septembre, afin d'achever les mesures nécessaires qui garantissent l'application et l'activation de cet accord.

Par ailleurs, les deux parties au dialogue ont appelé l'ONU et la communauté internationale à soutenir les efforts du Maroc visant à réunir les conditions adéquates et à créer un climat propice pour parvenir à une solution politique globale en Libye.

En outre, elles ont renouvelé

leurs remerciements et leur gratitude au roi Mohammed VI pour le soutien et l'assistance afin de surmonter la crise libyenne « et réaliser les espoirs du peuple libyen et ses aspirations à bâtir un Etat civil et démocratique qui jouit de la paix, de la sécurité et de la stabilité ». Les parties ont aussi affirmé que leurs réunions, qui se sont déroulées dans « une atmosphère amicale et fraternelle marquée par la compréhension et le consensus, interviennent suite à leur conscience de la situation actuelle du pays, à différents niveaux. Une situation extrêmement dangereuse menaçant la sécurité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat, née des interventions étrangères négatives qui ravivent les guerres et

les alignements régionaux et idéologiques ».

Ces réunions interviennent, selon les deux parties, en application de l'article 15 de l'accord politique libyen conclu à Skhirat et en confirmation des conclusions de la conférence de Berlin soutenant la solution politique et sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La nomination des dirigeants de la banque centrale libyenne, de la société nationale pétrolière et des forces armées ont été les principaux points de litige.

La communauté internationale salue l'initiative marocaine

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la poli-

tique de sécurité, Josep Borrell s'est félicité de l'initiative marocaine d'accueillir le dialogue inter-libyen.

Il s'agit, selon lui d'«une contribution opportune aux efforts menés par l'ONU en cours», notant que «l'engagement des deux délégations en faveur d'une solution pacifique du conflit en Libye est encourageant».

Auparavant, l'UE, par la voix de son porte-parole, avait exprimé sa « reconnaissance » au Maroc pour ses efforts en faveur du rapprochement entre différentes parties libyennes en vue d'une solution durable à la crise politique dans le pays.

«Nous sommes reconnaissants au Maroc pour son rôle actif auprès des deux parties, en soutien au processus mené par les Nations

unies. L'UE accueille favorablement toute initiative visant à soutenir le processus de médiation mené par les Nations unies et à faire progresser la résolution du conflit libyen par le biais d'un processus politique», a affirmé Peter Stano.

Même son de cloche du côté de l'Union africaine, qui a salué les efforts du Maroc en réunissant les représentants du parlement et du Haut Conseil d'Etat libyens en vue de relancer le processus d'une solution politique à la crise libyenne.

« J'encourage vivement les parties à s'engager dans cette voie pour le salut du peuple libyen », a fait savoir le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

Yvette Reine Nzaba

ELECTIONS EN CENTRAFRIQUE

La présidentielle et les législatives pourraient être reportées

Au cours d'une réunion, la majorité présidentielle, l'opposition et la société civile sont parvenues, le 10 septembre, à un consensus sur « l'impossibilité » d'organiser dans les délais les élections prévues en décembre, en raison des retards dans l'enregistrement des électeurs.

L'opposition et la société civile ont assuré que l'Autorité nationale des élections (ANE) est confrontée à d'énormes difficultés et ne pourra pas organiser le scrutin en décembre prochain.

Selon le calendrier, une convocation des électeurs est prévue pour le 27 septembre, alors que l'enregistrement doit se prolonger jusqu'au 11 octobre au moins. Ce qui est impossible pour l'ANE, si l'on s'en tient au code électoral. « Les parties prenantes au cadre de concertation du processus électoral n'avaient donc plus d'autres choix que d'acter le fait qu'un report des élections était devenu inévitable », expliquent des sources diplomatiques à Bangui.

La Cour constitutionnelle a exigé à l'ANE d'annoncer à l'exécutif qu'elle est dans l'impossibilité de respecter les délais constitutionnels. Peu avant, l'opposition, regroupée au sein du COD-2020, a rencontré le président de la République, Faustin-Archange Touadéra, et lui a demandé de prendre acte de l'impossibilité d'organiser les élections dans les délais et de débiter « une concertation », en vue d'arriver à « un glissement électoral consensuel ». L'opposition et la société civile s'engagent à accepter une prorogation des mandats présidentiel et parlementaire. Ensuite, ils exigent en échange un gouvernement d'union nationale présidé par l'un d'eux.

Rappelons que l'élection présidentielle en RCA a lieu le 27 décembre prochain, avec un éventuel second tour le 14 février 2021, afin d'élire le président de la République pour un mandat de cinq ans. Des élections législatives ont lieu en même temps que le premier tour.

L'ancien président, François Bozizé, a annoncé sa candidature le 25 juillet. Anicet Georges Dologuélé a été investi candidat en août par son parti, l'Union pour le renouveau centrafricain. Cathérine Samba-Panza, chef de l'Etat au cours de la période de transition de 2014 à 2016, a aussi annoncé sa candidature le 28 août. L'ancien Premier ministre, Martin Ziguélé, se porte également candidat sous la bannière du Mouvement de libération du peuple centrafricain.

De retour à Bangui, le 7 septembre, l'ex-président centrafricain, Michel Djotodia, laisse encore planer le doute, quant à sa possible candidature.

Y.R.Nz.

SAHEL

Les groupes armés continuent d'enrôler les enfants soldats

Déployés dans la région pour lutter contre les djihadistes, la force Barkhane et ses partenaires du G5 (Mali, Burkina, Mauritanie, Niger, Tchad) ont multiplié ces derniers temps des offensives dans la zone des trois frontières pour neutraliser des combattants islamistes. Malgré cela, les insurgés sont déterminés à utiliser les jeunes recrues dans les batailles durant le mandat du nouveau commandant de l'opération française, le général Marc Conruyt.

Il ressort des missions de pacification entreprises au Sahel qu'une meilleure synchronisation sur le terrain de tous les acteurs et une lutte efficace contre l'influence terroriste auprès des populations ont permis de saper les capacités matérielles et humaines des terroristes. En dépit des progrès réalisés dans le combat mené dans la région contre les groupes armés dont l'Etat islamique au grand Sahara, les observateurs signalent que cette situation a conduit les djihadistes à renforcer le recrutement d'enfants soldats dans leurs rangs.

« Ce que j'ai pu observer (...), c'est que l'ennemi s'est durci. Il n'hésite plus à recourir à des enfants soldats. Ces derniers sont endoctrinés et entraînés au maniement des armes », indique le général Pascal Facon, le prédécesseur de l'actuel commandant de la force Barkhane. « Il s'agit d'une préoccupation importante pour la France et cette exploitation abjecte nous met en difficulté dans le cadre de nos opérations. Bien évidemment, la robustesse de nos procédures d'engagement nous permet de nous prémunir quasi-systématiquement de dommages collatéraux. Pour autant, il arrive que l'on

constate lors des opérations de neutralisation la présence de mineurs », ajoute le haut gradé de l'armée française.

Des enquêteurs confirment que les djihadistes se servent de temps en temps des jeunes recrues peuls – filles comme garçons - âgés de 12 à 14 ans, voire moins dans le conflit qui les oppose à la force Barkhane. « Les groupes armés utilisent dans leurs rangs des mineurs, qui ne sont pas commis à des tâches comme faire la cuisine ou transporter de l'eau, mais à faire la guerre », indique-t-on. Même si ces situations ne sont pas régulières « il faut en avoir conscience », souligne le général Marc Facon, assurant qu'il a toujours fait du respect du droit international sa ligne directrice.

Les troupes étrangères appelées à la vigilance

Un message lancé à l'endroit de toutes les forces internationales basées au Sahel que sont la force européenne Takouba, l'EUTM (mission de formation de l'Union européenne), la Minusma (Mission de l'ONU au Mali) ainsi que la force française dont le ministre des Armées assure que le tempo des opérations reste inchangé parce que, selon le cabi-

net de Florence Parly, le coup d'Etat au Mali n'a eu « aucune incidence sur les activités de Barkhane ».

La même vigilance est requise des futurs soldats de l'opération Takouba qui doit prendre sa pleine mesure en février prochain avec l'arrivée du contingent suédois. Adopter une telle attitude s'avère nécessaire parce que les troupes internationales vont assurément être confrontées aux problèmes des enfants soldats lourdement armés qui attaquent les militaires français, préviennent les analystes.

L'enrôlement des gamins n'est pas un phénomène nouveau au Sahel et dans d'autres foyers de tensions. Ce qui a maintes fois poussé les Nations unies à sonner l'alerte sur le sort des jeunes recrues djihadistes utilisés dans les conflits armés. A cet effet, Virginia Gamba, la représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés ne cesse de plaider pour que l'on développe des programmes d'insertion de ces jeunes. En 2017, la mission de l'ONU au Mali dénonçait déjà la présence d'enfants soldats et de mineurs prisonniers au Nord Mali.

Nestor N'Gampoula



Porte-le pour moi
everywhere you go



FAITES VOS JEUX !

PSG/OM
DIMANCHE 13/09 A 19H UTC
SUR CANAL+
SPORT 1

LES BOUQUETS
CANAL+

IN MEMORIAM

Eugène Ghoma

10 septembre 1990 – 10 septembre 2020

Le temps à la lumière des vagues s'est écoulé sans bruits.

L'espace endeuillé depuis par ton silence s'est chargé des souvenirs heureux.

La mer aussi, dans la baie précieuse de Loango, pleure sans cesse ton départ.

30 années sont passées et tu nous manques comme au premier jour Papa.

En union de prière avec la famille Ghoma, Emile Georges Ghoma, le chancelier Serge Eugène Ghoma Boubanga, le clan Bikoula de Diosso, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, pour la paix de son âme.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norland, Justine, Dan, Gladys, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando, se déroulera comme suit :

Judi 10 septembre

Arrivée du corps par le vol régulier d'Air France.

Lundi 14 septembre

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement au domicile n°84, bis rue Kouyou ;
- 13h00 : départ pour le cimetière du centre-ville et inhumation ;
- 15h00 : retour et fin de la cérémonie.



COMMÉMORATIONS

Brazzaville, capitale de la France libre

Fin octobre 2020, Brazzaville célèbre le 80e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle prononcé à Radio Brazzaville et le Manifeste de Brazzaville qui créa le Conseil de défense de l'empire, premier organe de gouvernement de la France libre.

Cette page d'histoire africaine méconnue des jeunes générations a été décisive dans l'histoire de la Résistance et de la Libération de la France. C'est à Brazzaville, choisie pour être la capitale de cette France qui se voulait libre face à l'occupant nazi, que se sont déroulées quelques-unes des plus riches heures de cette histoire.

Pour comprendre le rôle et la place de la capitale congolaise dans l'aventure de la France libre, il faut se reporter aux événements de juin 1940 : la France est vaincue et envahie par l'armée allemande. Le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, ordonne l'arrêt des combats et annonce qu'un armistice sera bientôt signé. De nombreux Français, au premier rang desquels le général de Gaulle, n'acceptent pas cette décision.

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle lance un appel à la résistance : en refusant la capitulation et en appelant à poursuivre le combat, il pose l'acte fondateur de la France libre. Dix jours plus tard, Winston Churchill, Premier ministre britannique, reconnaît de Gaulle comme le chef des Français libres... Des Français libres, mais sans territoire. Or, sans base ter-

ritoriale française, l'action du général de Gaulle et de ses compagnons n'aura ni poids, ni légitimité aux yeux des Alliés.

La France libre en terre d'Afrique

C'est l'Afrique équatoriale française (AEF), ralliée progressivement à sa cause, qui va lui donner cette légitimité et permettre à la France libre d'entamer le combat. Les 26, 27 et 28 août 1940 voient successivement le ralliement du Tchad – grâce à l'intervention décisive de son gouverneur, Félix Éboué –, du Cameroun, du Congo, de l'Oubangui-Chari (aujourd'hui République centrafricaine), et un peu plus du Gabon. À partir du 8 octobre 1940, le général de Gaulle entreprend un voyage en Afrique équatoriale, où il est reçu triomphalement. Le 26 octobre, il choisit Brazzaville pour être la capitale de la France libre : déjà capitale de l'AEF, elle bénéficie d'un accès stratégique à la mer. Autre argument qui a fait pencher la balance en sa faveur : Brazzaville a fait preuve de sa loyauté à l'égard du général de Gaulle en se ralliant très tôt à sa cause.

Le général de Gaulle arrive dans la capitale congolaise le 24 octobre 1940 dans la matinée, à

l'aéroport du camp d'aviation du Capitaine-Gaulard, dans le quartier de Baongo. C'est le premier voyage d'une série de sept qu'il fera jusqu'en janvier 1944.

Ses différents séjours à Brazzaville seront l'occasion de poser des actes politiques forts. Lors de ce premier séjour d'octobre 1940, le 26 exactement, le général de Gaulle prononce un discours à Radio Brazzaville et, dès le lendemain, par le Manifeste de Brazzaville, il crée le Conseil de défense de l'empire, premier organe de gouvernement de la France libre.

Une quinzaine de jours plus tard, le 16 novembre, toujours à Brazzaville, il crée l'ordre de la Libération, destiné à récompenser « les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son empire ».

Brazzaville base arrière militaire

La ville va devenir rapidement une importante base arrière militaire pour les 16 500 hommes, presque tous d'origine africaine, déjà sous les drapeaux et les soldats des Forces françaises libres. Le quartier général des armées de l'AEF, les services de l'Inten-

dance de l'Afrique française libre et une école militaire, créée en 1941, y sont installés.

Brazzaville connaît alors une activité intense et a besoin de nouvelles infrastructures pour assumer son rôle de capitale.

Un architecte de talent, Roger Erell, va susciter d'étonnantes réalisations qui contribuent à la transformation de la capitale congolaise, parmi lesquelles le stade Félix-Éboué à Poto-Poto et la basilique Sainte-Anne-du-Congo. Il est aussi l'architecte de la résidence du général de Gaulle à Brazzaville. S'il a peu résidé à la « Case de Gaulle », ce dernier n'en appréciait pas moins l'endroit : « Je descends à la Case de Gaulle, résidence que le territoire, dans son généreux attachement, a construite pour mon usage sur la rive splendide du Congo », écrit-il dans ses Mémoires.

1944 - L'avenir de l'Afrique au cœur de la Conférence de Brazzaville

En 1944, Brazzaville est une nouvelle fois le lieu d'un événement qui aura de grandes répercussions quelques années plus tard : elle accueille la Conférence africaine française, dite de Brazzaville, qui se tient du 30 janvier au 8 février 1944.

Dès 1943, les plus proches collaborateurs du général de Gaulle, au sein du Comité français de la libération nationale (CFLN), suggèrent qu'une réflexion sur l'avenir de l'Afrique doit être menée à grande échelle. Le général lui-même, conscient des immenses sacrifices consentis par les soldats africains pour la libération des territoires européens, comprend qu'il est nécessaire d'engager les colonies « sur la route des temps nouveaux ». Certes, la Conférence de Brazzaville est restée très conservatrice dans ses propositions concernant l'organisation de l'empire français. Mais elle a permis des avancées jusque-là impensables, et nombreux sont les historiens qui considèrent qu'elle a été la première étape d'une évolution qui devait mener à la décolonisation de l'Afrique.

Le 25 octobre de la même année, le général de Gaulle déclare, lors d'une conférence de presse à Paris : « Après Brazzaville, le gouvernement français a fixé sa politique. [...] Elle consiste à mener chacun de ces peuples à un développement qui lui permette de s'administrer et plus tard de se gouverner lui-même. »

Les Dépêches de Brazzaville



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DÉDICACE

Présentation du livre « Seule la lutte libère ! » de Emma Mireille Opa-Elion

Le public a été convié, à l'ambassade du Congo en France, à la présentation du livre de Emma Mireille Opa-Elion, réédité aux Éditions Les Lettres Mouchetées.

Cette présentation s'est faite pendant le contexte de la pandémie causée par le coronavirus. Elle coïncide avec la rentrée littéraire. A voir l'affluence de la Salle Verte de l'ambassade du Congo à Paris, le jeudi 10 septembre en fin d'après-midi, l'on pouvait se dire, « la culture a repris ses droits ». Devant un parterre de journalistes et d'invités, tour à tour, Aurore Foukissa en modératrice et Marien Fauney Ngombé en chroniqueur, l'éditrice Muriel Troadec et Emma Mireille Opa-Elion, l'auteure, ont fait une présentation à l'éveil de conscience de la lutte des femmes.

L'assistance a eu également droit à des lectures d'extraits faites par l'étudiante Océane Gondzia et le comédien Jean Felhyt Kimbirima. Parmi les invités, la styliste Motsé Akanati, les écrivains Jean-Aimé Dibakana et Boniface Mongo Mboussa, la comédienne Lauriathe Bikouta Loutaya, la promotrice culturelle Aminata Diop Johnson, le journaliste Yvon Amar ou Naïma Moghir, présidente et fondatrice de l'association ambassadrice venue en compagnie de Laura Thirion, Miss Humanitaire 2020.

Dans sa présentation, Marien Fauney Ngombé a évoqué que « Seule la lutte libère ! » est à la fois le titre de la pièce de théâtre de Mireille Opa-Elion et le slogan qui nous ramène dans les années de la révolution au Congo. C'était l'époque du socialisme et de la propagande, le temps du parti unique



Emma Mireille Opa-Elion lors de la séance de dédicace de « Seule la lutte libère ! »/Crédit photo : Frdy Mizelet by Flam Image

avec ses organisations de masses.

Au niveau de la jeunesse, la structuration de rigueur était le militantisme de tous les jeunes congolais au sein de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise. Pour les femmes, dans l'union révolutionnaire de la femme congolaise, le slogan « Seule la lutte libère ! » a été le mot d'ordre pour aspirer à la promotion et l'émancipation de la femme.

En choisissant ce mot d'ordre de

rigueur de l'époque pour titre, l'auteure replace l'ouvrage dans un contexte de combat. En conformité théâtrale, elle magnifie le combat de la femme à travers trois actes distincts mais complémentaires : l'excision, la scolarisation des filles et le sort de la veuve à la recherche d'une autonomie financière.

La substance de la pièce s'articule en appui de la joute verbale entre Kifula, le mari, et sa femme Liputa. Entre eux

un fort dilemme : l'un veut faire exciser sa fille par Zenga-Zenga, garante de la tradition, tandis que l'autre entrave l'application des normes, les valeurs et les croyances rétrogrades. Par la suite, au fil de l'évolution de la pièce, d'autres personnages s'invitent : des femmes, un homme, pour soutenir Liputa, comme si sa cause faisait écho autour d'elle.

Visiblement émue, Emma Mireille Opa-Elion s'est définie comme étant

« femme engagée, citoyenne du monde ». Évoquant son entrée dans le monde de l'écriture et son choix pour le théâtre, elle a justifié son désir de mettre en mouvement les illustrations des scènes de la vie. « La vie est une pièce de théâtre », a-t-elle expliqué en appui de plusieurs anecdotes de sa vie d'élève jusqu'à ses fonctions au ministère de la Culture où elle exerce depuis 20 ans.

A l'issue de la présentation, le journaliste Yvan Amar a confié avoir trouvé ce titre bien choisi en citant Victor Hugo dans son poème qui fait l'éloge à la foi et à l'idéal : « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ». Car, estime le chroniqueur littéraire, « la lutte est nécessaire en ce moment ». Et d'expliquer que, quelle que soit sa nomination, sans querelle de mots, elle doit mobiliser à la fois les femmes et les hommes. La prise de conscience n'est pas le monopole des femmes. « Pour que celle-ci aboutisse à quelque chose, il faudrait qu'elle soit générale. Ce n'est pas un combat d'arrière-garde. C'est un combat d'aujourd'hui et de demain », a rappelé le journaliste.

Après une séquence de dédicace, les échanges se sont poursuivis au cours du pot de l'amitié, préparé par la Congolaise Nelly Biyola de Elikia Deliss et servi dans la cour de la chancellerie, ponctuant ainsi la rencontre littéraire.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Levyson signe "Na lela"

Ex-sociétaire de Z1 International, d'Extra Musica Zangul, et cofondateur d'Extra Musica Nouvel Horizon, Levyson, de son vrai nom Lévy Dick Moukoulendé, conduit désormais seul sa barque depuis quelques mois.

Celui qui se surnomme également Charisma-Enigma est devenu un véritable phénomène médiatico-culturel depuis un moment, après avoir claqué la porte de l'ensemble musical Extra Musica Nouvel Horizon dont il a pourtant été le principal porte-étendard. C'est lui qui avait pris le leadership lors de la fronde ayant conduit au départ de la majorité des artistes d'Extra Musica. Deux mois après son départ de Nouvel Horizon, Levyson est vite revenu avec un single détonnant qui dégage une certaine maturité artistique et montre clairement son ouverture vers des horizons et des sentiers où l'on ne l'attendait pas.

Personne ne pourrait dire qu'il l'attendait dans un registre autre que celui de la rumba ou du ndombolo authentique. Surtout lorsqu'il

partage la chanson " Na lela " avec Sheryl Gambo, artiste New Afro Soul dont la voix et la technique de chant ont permis de décrocher cinq tam-tams d'or et l'Award de la Créativité et du Public de Beyond Music, fondation cofondée par la star américaine, Tina Turner. « Levyson est la preuve que les orchestres c'est bien, mais ils étouffent parfois le talent de certains artistes. Seul, on voit comment il parvient non seulement à surprendre artistiquement, mais aussi il faut voir comment est-ce qu'il utilise avec intelligence les réseaux sociaux pour communiquer », déclare O'brian Wallace, professionnel de l'événementiel.

L'intéressé s'en explique sans détour lorsqu'il affirme : « J'ai quitté Extra Musica Nouvel Horizon dont je suis un des principaux

fondateurs parce que j'ai décidé de faire une carrière solo qui me permette d'explorer de nouveaux sentiers musicaux. J'ai eu le sentiment que le tempo dans lequel j'évoluais jusque-là me limitait énormément dans ma créativité. Je n'allais quand même pas passer ma vie à faire des vocaux dans des chansons que nous nous partageons à six. De fait, ce maxi single me permet de montrer ce dont je suis capable artistiquement. C'est aussi ma façon de faire évoluer notre musique qui s'essouffle année après année à cause de la monotonie. »

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'en ayant fait le choix, en première, de présenter au public une chanson sortie des sentiers battus, Levyson a clairement opté pour une réorientation de sa carrière. Il promet de surprendre les mélomanes avec des chansons afrobeat et la rumba authentique. « J'ai opté pour une musique ouverte à l'international avec une assise congolaise », poursuit-il. Ce maxi single de six titres fera sûrement parler de lui dans quelques mois. Les amoureux de la musique n'en demandent pas tant.

La rédaction

CINÉMA

Des formations au profit des professionnels des pays ACP

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Académie franco-anglophone des arts audiovisuels et du cinéma (LAFAAAC) se sont associées dans le but de proposer des formations sur la coproduction aux professionnels du cinéma des pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Le programme de transmission de connaissance offerte par l'OIF et LAFAAAC aux pays ACP est destiné en priorité aux professionnels du cinéma et non aux artistes en herbe. Il s'agit de formations innovantes, d'environ 6 heures, accessibles via l'application mobile de LAFAAAC, en téléchargement libre sur Google Play et App Store. Les séances d'encadrement s'articuleront principalement sur la thématique de montage du projet de coproduction (de film, de fiction ou série TV, de documentaire ou web série) portant sur plusieurs sujets tels que : le rôle des acteurs, les questions à se poser au moment de démarrer, l'élaboration d'un contrat de coproduction, la construction d'une stratégie de financement, la négociation des droits, les risques et les bonnes pratiques, etc.

A en croire l'OIF, les formations conçues par LAFAAAC intègrent le savoir-faire d'un universitaire spécialisé dans l'économie du cinéma africain, Claude Forest, et l'expérience de producteurs et réalisateurs aguerris du continent africain et d'ailleurs comme Ama Ampadu du Ghana, Apolline Traoré et Michel K. Zongo du Burkina Faso, Rachèle Magloire d'Haïti, Gnama Baddy Dega de la Côte d'Ivoire/Guadeloupe et Sébastien Onomo de la France/Cameroun. Notons que la fermeture des salles de cinéma et de spectacle, l'arrêt des séances de tournages des films et séries, l'annulation des festivals et rencontres de cinématographie... depuis le début de la pandémie de Covid-19 dans le monde avaient plongé les professionnels de ce secteur dans un véritable désarroi. Dans la plupart des pays ACP où ces mesures sont encore en vigueur, comme le Congo, les opportunités de formation s'avèrent indispensables pour continuer à se former et à se perfectionner pour des projets à venir.

Merveille Atipo

« J'ai quitté Extra Musica Nouvel Horizon dont je suis un des principaux fondateurs parce que j'ai décidé de faire une carrière solo qui me permette d'explorer de nouveaux sentiers musicaux. J'ai eu le sentiment que le tempo dans lequel j'évoluais jusque-là me limitait énormément dans ma créativité. Je n'allais quand même pas passer ma vie à faire des vocaux dans des chansons que nous nous partageons à six. De fait, ce maxi single me permet de montrer ce dont je suis capable artistiquement. C'est aussi ma façon de faire évoluer notre musique qui s'essouffle année après année à cause de la monotonie. »

ADICOMAWARDS

Larissa Diakanua dans le top 5 de la catégorie Beauté

Troisième, à la clôture des votes publics le 8 septembre, de huitième qu'elle était encore à la mi-août, la candidate congolaise en lice sous le label Nappy du Congo s'est disputée farouchement la seconde place avec la Sénégalaise Campara Julie.

Le combat était serré entre Larissa Diakanua et Campara Julie. Elles ont fini la course avec un écart de 109 points, 2700 votes pour la congolaise et 2 809 pour la Sénégalaise qui l'a finalement emportée à la dernière ligne droite, quasiment la veille de la clôture des votes. Pourtant, sa challengeuse avait su maintenir le cap depuis le 28 août. Avec un atout commun, leur naturel : cheveux afro et dreadlocks, les deux candidates ont un même cheval de bataille, à savoir la beauté authentique et naturelle de la femme noire.

Avec ses 3398 votes engrangés sans avoir à batailler ferme, Fatou Yaye a pour sa part su garder une longueur d'avance avec le reste des candidats. Première depuis le départ, elle a juste fait en sorte de préserver sa place jusqu'au bout dans la catégorie Beauté parrainée par Mixa. Grâce à elle, le maquillage a gardé les devants volant toujours la vedette au soin et à l'esthétique. Mais, il semble aussi que la tendance à l'affirmation de son africanité ou comme diraient plutôt certaines le retour aux sources soit aussi du goût de plusieurs. Ce qui expliquerait



Larissa Diakanua, troisième du top cinq de la catégorie Beauté (DR)

le bon positionnement de Larissa et Julie.

Cinq finalistes soumis au vote du jury

Après les votes des internautes organisés pendant un mois, du 7 août au 7 septembre, place maintenant au jury de trancher. En effet, ce dernier va se prononcer et dire sur qui il a jeté son dévolu. Les cinq premières de la catégorie Beauté,

le premier homme à pointer le nez est sixième, n'ont plus qu'à attendre le verdict final. « Ce sont les cinq premiers candidats en lice qui seront soumis au vote du jury, à la différence des éditions précédentes où seuls trois finalistes étaient retenus. C'est lui qui choisira les meilleurs d'entre eux à qui seront attribués les Adicomawards », a dit Larissa Diakanua au Cour-

rier de Kinshasa. Par ailleurs, jusqu'à l'édition 2019, a-t-elle souligné, « un seul lauréat était plébiscité parmi les trois finalistes ». Et d'ajouter : « La liste étant dorénavant étendue à cinq, il est fort probable qu'il y ait aussi du changement à ce niveau. Il se pourrait que l'on passe d'un seul à trois lauréats primés pour chaque catégorie. Nous le saurons lors des

Adicomdays, les 22 et 23 octobre ». L'autre grande différence d'avec l'année dernière, est liée au contexte sanitaire actuel de sorte que les lauréats ne vont pas forcément participer à la remise de leurs prix. « Nous devrions participer aux Adicomdays pour assister physiquement à la remise des Adicomawards à Dakar. Mais, depuis le mois d'août, le Sénégal a annoncé la fermeture des salles de spectacle pendant trois mois encore, ce qui ne devrait pas permettre l'organisation des activités de masse comme cette cérémonie. Les Adicomdays ne se tiendront plus en présentiel mais en ligne à partir du site. C'est sûrement au cours de cette édition en ligne que seront publiés les lauréats des différentes catégories car les candidats non résidents au Sénégal ne pourront pas y prendre part », nous a appris Larissa Diakanua. Cela vaut pour les cinq finalistes de chacune des six autres catégories de l'Adicomawards 2020 : Tech, Voyage, Jeune talent, Adicom4goods migrations, Food et Humour.

Nioni Masela

CUISINE

Invitation à la dégustation « Afrik'Chic » organisée par Elikia Deliss

La Congolaise Nelly Biyola, fondatrice du concept de traiteur afro-européen « Elikia Deliss », va partager sa passion pour des mélanges de saveurs.

Le 18 septembre à Paris, l'équipe de Elikia Deliss convie les Congolais de l'étranger et amis du Congo à participer à la dégustation des multiples alliances mets et boissons, en respect de la tradition et du raffinement. Cette découverte, selon les organisateurs, s'accompagnera du décryptage et «savant mélange» des produits de diverses provenances. Elle délivrera les clés nécessaires à la compréh-

sion des plats et boissons. Ce sera également l'occasion d'éviter des allergies. « Aimer la cuisine métissée, cela commence par maîtriser les saveurs de son enfance et savoir les restituer dans la conception des plats réalisés », explique un des membres de l'équipe du concept. De ce fait, à la sortie de cette dégustation, chaque participant aura les papilles tellement «aiguës»



qu'elles seront susceptibles d'accepter l'univers de n'importe quelle autre saveur d'ailleurs. Au point, également, d'envisager enrichir ses propres menus de ce type de produits en toutes circonstances pour les futurs appétits.

Elikia Deliss est une auto-entreprise spécialisée dans le secteur de l'événementiel en qualité de traiteur. Elle propose une cuisine contemporaine, novatrice et créative qui met en avant la cuisine afro-européenne, notamment la revisite des classiques culinaires du Congo avec une petite touche «made in France».

Marie Alfred Ngoma

« Aimer la cuisine métissée, cela commence par maîtriser les saveurs de son enfance et savoir les restituer dans la conception des plats réalisés »

RESTITUTION DES RESTES DE LUMUMBA

Le Parti communiste congolais saisit Sylvestre Ilunga

Cette formation politique demande au Premier ministre congolais d'exiger à la Belgique, en plus, la réparation des préjudices causés par l'assassinat du premier Premier ministre de la RDC.

Evoquant la demande du gouvernement belge faite à la famille Lumumba de passer au greffe pour le retrait des reliques du héros de l'indépendance congolais, assassiné le 17 janvier 1961, le Parti communiste congolais (PCCO) rappelle, dans une correspondance du 11 septembre 2020, la reconnaissance, par la Belgique, il y a vingt ans, de sa participation morale dans ce meurtre.

Cette formation politique rappelle également la résolution prise par le gouvernement belge devant le Parlement de réparer cette « faute ».

Le PCCO regrette que cette résolution, dans le cadre duquel la fondation Patrice-Emery Lumumba devrait bénéficier d'une allocation de trois millions d'euros, ne soit jamais mise en application.

Ce parti congolais interpelle, de ce fait, le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, pour la mise en application de cette résolution

délibérément prise par les autori-



Patrice-Emery Lumumba, escorté par ses bourreaux/DR

tés belges. « Ainsi, la restitution des restes de Lumumba, sans aucune précision, de la réparation des préjudices causés, tant à la famille qu'au peuple

congolais, est un message injurieux qui mérite une réplique de la part de votre gouvernement », a souligné le PCCO. A l'en croire, la dent présentée

et que la Belgique appelle la famille Lumumba à récupérer est la preuve matérielle de l'assassinat du premier Premier ministre congolais par la Belgique.

Il est, en effet, rappelé que la justice belge s'était dite prête à rendre des restes de Lumumba à sa famille, en autorisant cette dernière à aller chercher, un objet, en l'occurrence la dent de l'ancien Premier ministre, au greffe, en Belgique.

Le 30 juin 2020, la fille de Patrice-Emery Lumumba, Juliana Lumumba, avait adressé une lettre au roi Philippe, lui demandant que les reliques de son père soient remises à la famille pour leur retour sur la terre de ses ancêtres. Elle faisait notamment allusion à sa dent qu'un sujet belge avait affirmé détenir et qu'il avait exhibée, comme un trophée, dans un documentaire. Le juge d'instruction a désormais décidé que l'objet en question peut être libéré, autorisant ainsi la famille du héros congolais à aller la chercher au greffe, en Belgique.

Lucien Dianzenza

GOUVERNEMENT - FMI

Rien ne s'oppose techniquement à un accord

La Banque centrale du Congo (BCC) est persuadée que les préalables exigés par l'institution financière internationale sont bien à la portée de la RDC. Les deux partenaires ont engagé des pourparlers depuis plusieurs semaines par vidéoconférence en prévision d'un bouclage prochain du programme de référence et de la conclusion très attendue d'un accord formel pour un programme triennal après le réchauffement des relations avec le FMI intervenu en avril 2019.

Au total, les autorités rd-congolaises et le Fonds monétaire international (FMI) discutent actuellement sur quelques préalables qui seraient, à en croire le gouverneur de la BCC, Déogratias Mutombo, à la portée du gouvernement de la République et de l'institut d'émission. Il y a, en premier lieu, le maintien de la stabilité macroéconomique sur la base des engagements pris dans le Pacte de stabilité entre le gouvernement et la BCC. Sur ce point, il faut signaler les efforts en cours du pays pour éviter les avances de la BCC et exécuter les actions préalables requises par la Banque mondiale.

En deuxième lieu, les deux partenaires ont évoqué la transparence minière avant de prendre des décisions sur une éventuelle facilité élargie de crédit du FMI. A cet effet, le pays est invité à publier les contrats miniers (cas de la Sokimo et de la Miba) et de mettre en place la feuille de route dans le cadre de l'ITIE. Enfin, en troisième lieu, le dernier



Les délégués du FMI lors d'une réunion technique avec les experts du Ministère des finances à Kinshasa

préalable retenu est la mise en œuvre des mesures pour renforcer la gestion de la dette extérieure. Par rapport à cette question précise, l'on invite le gouvernement de la République à réaliser une véritable analyse de la viabilité de la dette.

Du côté de la BCC, l'on affiche une certaine sérénité sur l'issue des discussions en cours. En effet, il s'agit pour l'essentiel des mesures correctives qui vont aboutir inmanquablement, en cas de réussite, à une note de satisfaction du conseil d'administration du FMI. « Nous sommes déjà en train d'y travailler », précise Deogratias Mutombo. Selon lui, il y a des précieux acquis qui sont bien visibles, notamment la stabilité du cadre macro-éco-

nomique depuis le mois d'août.

Au regard du chemin parcouru par le pays et des efforts à venir, les négociations à proprement parler ne pourraient se déclencher que très rapidement pour la signature de ce programme en vue de mettre en place des réformes structurelles plus approfondies et de faire accéder le pays à cette facilité de crédit et d'appuis financiers des autres bailleurs. Pour le gouverneur, il faut mettre fin aux vulnérabilités structurelles qui ne sont pas que l'œuvre de la Covid-19. De tous ses vœux, la BCC appelle à une plus forte résilience de l'économie rd-congolaise pour un décollage définitif du pays.

Lucien Dianzenza

EDUCATION

L'ONG Ymae dénonce l'institutionnalisation de la fraude à la session de l'examen d'Etat 2020

Pour cette organisation, les élèves finalistes des humanités ont été obligés de se munir de sommes d'argent permettant de corrompre ou de soudoyer des chefs des centres ainsi que des surveillants.

Le rapport de la mission d'observation et monitoring citoyen de l'examen d'Etat effectuée par l'ONG Ymae révèle l'institutionnalisation de la fraude et de la tricherie lors des épreuves de la session de l'examen d'Etat édition 2020. Cette association souligne, à ce sujet, le regret des élèves interrogés lors de cette mission réalisée dans le cadre de sa campagne « École eza mombongo te ».

Selon cette ONG, en effet, les élèves finalistes des humanités ont affirmé avoir été obligés par leurs chefs d'établissement de se munir de sommes d'argent permettant de corrompre ou de soudoyer des chefs des centres ainsi que des surveillants. « Ils s'interrogent sur l'importance de passer ces examens qui, en substance, n'ont rien de sérieux », indique l'Ong Ymae. A en croire cette association, ces élèves finalistes appelés à passer les épreuves de l'examen d'Etat estimerait que par l'argent, le diplôme d'Etat était à leur portée, sans avoir fourni un effort intellectuel ; d'autant plus que tout le monde n'est intéressé que par l'argent.

Dans ce monitoring, l'ONG Ymae a également relevé que d'autres centres auraient même accueilli des enfants qui, en réalité, auraient été escroqués car, ne disposant d'aucune fiche. De l'avis de cette association, ces élèves ne se verront, par conséquent, jamais pris en compte dans la publication des résultats, « sauf en cas de fraude planifiée ». S'appuyant sur le contenu de sa campagne, Ecole eza mombongo te, cette association pense que toute cette situation tend à permettre aux promoteurs d'écoles véreux de se faire de l'argent à la suite de l'examen d'Etat et sur le dos des élèves finalistes de leurs établissements.

L.D.



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

KOUILOU

Inauguration officielle du siège de l'hôtel du conseil départemental

La cérémonie a eu lieu le 11 septembre à Loango sous les auspices du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Il était accompagné d'Alexandre Mabiala, président du conseil départemental du Kouilou, quelques autres membres du gouvernement, des autorités civiles, militaires et royales des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Cet ouvrage est situé à Loango sur la nationale n°5, entre le site de construction de l'hôpital départemental du Kouilou et la voie d'accès à la préfecture du Kouilou. Le coût total des travaux s'élève à un milliard vingt-deux millions deux cent quarante-quatre mille six cent treize (1.022.244.613) francs CFA. Cette infrastructure est construite sur un site de 19 800 mètres carrés de superficie. Les travaux réalisés ont occupé une superficie de 1535,94 mètres carrés répartie suivant deux espaces distincts : le premier est un R+2 faisant office des bureaux oc-

cupant une superficie de 956,08 mètres carrés, le second espace R+1 fait office de salle de conférence surplombée de quelques bureaux répartis sur un espace de 579,87 mètres carrés. L'ossature est composée d'éléments en béton armé de type semelles isolées, semelles jumelées, longrines, poteaux, poutres, dalles exécutés selon les règles de l'art et normes en vigueur. En R+2, cet ouvrage présente des espaces architecturaux ci-après : au rez-de-chaussée, 23 bureaux, une salle de conférence d'environ 256 places et un hall de réception. Le premier étage



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou Coupant le ruban symbolique

loge 25 bureaux plus une salle de réunion tandis que le second comprend 4 bureaux, une salle de réunion, et une salle de café.

Les commodités comportent les équipements suivants : un réseau complet d'électricité avec appareillage, un réseau de climatisation complet avec appareillage, un réseau téléphonique, informatique et celui d'évacuation des eaux des vannes et celles des pluies, un système de sonorisation et de télésurveillance.

A côté du bâtiment principal on note la réalisation des travaux annexes comme la construction d'une salle de banquet de 84 places et d'une superficie de 234 mètres carrés ; la construction d'un local de 90 mètres carrés abritant un groupe électrogène de 300 KVA, un forage d'eau potable équipé de tous ses accessoires, connecté au réseau d'adduction d'eau du site, la construction

d'un système d'assainissement, d'un parking, d'une guérite, des mâts de drapeaux, d'un mur de clôture de 564 mètres de périmètre avec portail en fer forgé, l'aménagement des espaces verts et jardins.

Appréciant pour sa part la qualité de cet ouvrage, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a souligné que c'est pour une première fois au Congo qu'une assemblée locale se consacre à la construction d'un édifice de cette nature. « Je suis à la tête de ce département il y a déjà quelques années, c'est une première dans notre pays qu'une assemblée locale soit ainsi en mesure de se doter d'un siège si imposant par ses propres ressources financières », a-t-il déclaré.

Pour Alexandre Mabiala et conformément aux orientations du président de la République : « La décentralisation pour le conseil départemental du

Kouilou deviendrait comme une science, une politique d'ouverture orientée vers la définition des besoins réels et prioritaires, la bonne connaissance des atouts, l'identification des partenaires appropriés et la traduction intelligible d'une véritable vision de développement »

Les travaux de construction du siège de l'hôtel du conseil départemental du Kouilou ont duré environ vingt mois. La première pierre fut posée le 14 janvier 2018. Ces travaux sont réalisés entièrement sur fonds propres de cet hémicycle local et exécutés par l'entreprise Maison Herveleine. En plus du ministre de l'Intérieur et de Décentralisation, d'autres membres du gouvernement étaient présents à la cérémonie à savoir Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, Jean-Marc Thystère Tchicaya et Charles Nganfouomo.

Séverin Ibara

HUMEUR

Quand des logeurs abusent des locataires !

Sauf quelques rares cas que l'on pourrait avoir ici et là dans certaines villes de notre pays, sinon pour la plupart des cas la trajectoire résidentielle de nombreux Congolais vivant en ville est la suivante : d'abord logé, ensuite locataire et enfin propriétaire du loyer. Mais ces logeurs, pourtant hier locataires, oublient facilement qu'ils l'étaient et abusent de leurs locataires.

Oh, quelle scène ! Cela se passe sous la petite flotte pluvieuse qui annonce déjà la saison des pluies la semaine dernière. Sans préavis aucun, ce « logeur » sommait son locataire de libérer sa maison parce qu'il lui devait, semble-t-il, deux mois de loyer. Cette scène n'est qu'un exemple parmi de nombreuses situations malheureuses que vivent des locataires. En plein quartier de l'une de nos grandes agglomérations et sous l'œil impuissant et altruiste de ses voisins, ce logeur n'a pas voulu tempérer.

Un autre logeur habitant dans le même quartier que le premier et cela se passe à un intervalle d'une semaine, après avoir sorti les affaires du locataire, ce logeur s'est mis à proférer des menaces à l'encontre des gens du quartier qui lui demandaient d'agir avec un peu d'humanisme. Ce genre de comportement qui tend à se généraliser dans certains quartiers de nos villes font que certaines maisons en location restent plusieurs mois voire des années sans locataires ou bien changent des locataires comme des « provisions » chaque fin du mois. C'est quelque peu regrettable pour de tels agissements des logeurs de cet acabit.

Pire encore dans ce genre de situation, si le locataire partage la même parcelle d'habitation que son logeur, ce dernier va se comporter comme une vraie « horloge sociale ». Il suit les fréquences des marmites au feu du locataire pour voir si la famille du locataire s'alimente chaque jour. Il interdit aux enfants du locataire tout mouvement intra-domicile. L'enfant du locataire ne doit pas porter mains à ses enfants voire même à ses petits-fils. Il limite le nombre de fois de se rendre dans les sanitaires. Il interdit aux parents du locataire de le fréquenter ou s'il l'autorise, pas de rire aux éclats dans sa parcelle. Il limite le nombre de fois que le locataire doit prendre l'eau au robinet. Le locataire doit impérativement faire face à tous ses besoins journaliers sinon il change d'humeur à l'instant même. Quel climat malsain !

Quand on analyse de façon objective l'agissement de cette race de logeurs, on a comme l'impression qu'aux yeux de ces derniers, les locataires ne sauraient avoir des « droits », ils n'ont que des « devoirs ». Erreur pour ce genre de logeurs. Ainsi donc, il serait important que de logeurs pondèrent leurs manières de se comporter vis-à-vis des locataires, car loin de nous l'idée de faire l'apologie des locataires, le constat est bien là, des locataires subissent des harcèlements sociaux de la part de certains logeurs.

Et pourtant, tout comme le logeur, le locataire a aussi besoin d'être traité comme un humain, même s'il a des mensualités non payés. Des mois impayés, ces choses-là peuvent toujours être discutées en amabilité. Pire encore, des logeurs ont pris l'habitude d'augmenter abusivement leurs loyers tant bien même que la moindre réfection du loyer n'a pas été réalisée. N'est-ce pas là des abus ? Le locataire est appelé à se taire, sinon, il est déguerpi de la maison tout de suite.

Oui des maisons en location sont construites à but commercial, mais ce commerce n'a de la valeur que quand il y a des locataires, sinon ce serait de l'investissement sans retour. Suivez mon regard !

Faustin Akono

MEDIAS

Télé Congo Pointe-Noire/Kouilou relance officiellement ses programmes

La cérémonie relative à la reprise des activités de Télé Congo Pointe-Noire, après neuf mois d'interruption, s'est déroulée le 10 septembre en présence de Jean Claude Etoumbakoundou et Irma Nana Ikama respectivement secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire et directrice départementale de cette chaîne de télévision interdépartementale.

Dans son mot de bienvenue, la directrice départementale de Télé Pointe-Noire a remercié le gouvernement de la République par-devers le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, pour la remise le 20 août d'un nouveau matériel à cette structure.

« Des émissions qui, à partir du signal télévision Pointe-Noire, le plus clair de la ville, seront tout aussi bien visibles dorénavant jusqu'au-delà des sous-préfectures de Mvouti et de Madingo-Kayes au

Kouilou et aussi à Tsowa au Cabinda, province de l'Angola, sinon plus loin par l'effet des ondes perdues. En effet, comme tout le monde l'aura compris, il nous fallait installer ce matériel, procéder aux essais techniques et se rassurer de sa fiabilité avant de programmer ensuite cette cérémonie solennelle et rituelle prévue de longue date », a déclaré Irma Nana Ikama.

Poursuivant son propos, l'oratrice a aussi invité toutes les institutions, administrations et entreprises publiques et parapubliques implantées dans les deux départements à collaborer très étroitement avec Télé Pointe-Noire en sa qualité d'organe public d'Etat, représentant la chaîne nationale Télé Congo à Pointe-Noire et au Kouilou. « Nous encourageons de même tout producteur, tout mécène, tout opérateur économique et tout bon samaritain à bien vouloir nous appuyer dans la réalisation des travaux audiovisuels visant la promotion socio-économique, culturelle et touristique

des profondeurs du Kouilou comme le Tchikoumbi, l'histoire profonde du royaume Loango, la mystique de Bwali et d'autres réalités traditionnelles du Kouilou dont les citoyens ne connaissent pas aussi bien que ces derniers le souhaiteraient », a-t-elle signifié.

Pour sa part, Didier Sylvestre Malonga, directeur interdépartemental de la télédiffusion du Congo à Pointe-Noire et au Kouilou, a rappelé que c'est depuis le mois d'octobre 2019 qu'une foudre était tombée sur la station de cette chaîne de télévision endommageant son émetteur et une bonne partie de sa régie.

Rappelons que cette cérémonie a été marquée par un rituel de bénédiction de cette structure par les mânes et ancêtres du royaume de Loango à travers les représentants de ce royaume. C'est la visite guidée suivie d'un apéritif offert pour la circonstance qui a constitué le clou de l'événement.

S.I.

BOXE DES PHARAONS RENOVÉE

Une identité culturelle congolaise à préserver

Le sport devenu un patrimoine congolais, car redécouvert par l'actuel président de la fédération, a besoin du soutien des pouvoirs publics pour relever le défi de sa promotion au-delà des frontières.

Au niveau de l'Afrique centrale, la promotion de la discipline est en train de prendre progressivement de l'ampleur. Le président de la Fédération congolaise de Boxe des pharaons renouvée a précisé que la République démocratique du Congo (RDC) a déjà créé sa fédération. La République centrafricaine est aussi intéressée, grâce à ses réfugiés installés au nord de la RDC. Ils avaient participé à la première édition des championnats d'Afrique centrale organisée à Brazzaville. L'Angola avait également envoyé sa délégation.

Jean Samba a confirmé que la boxe des pharaons dispose des annexes au Gabon et au Cameroun. « Ce sont les efforts que nous pouvons faire au niveau de notre zone, parce que nos moyens ne le permettent pas », a-t-il indiqué.

Sur le continent européen, a-t-il précisé, certains Congolais basés actuellement en France ont apporté leur pierre à l'édifice en créant une association de boxe des pharaons reconnue par les autorités françaises.

A Paris, ce club, a-t-il souligné, s'entraîne à l'université de la Sorbonne, alors que l'Italie est le premier pays à publier un ouvrage de la Boxe des pharaons en Italien. « Nous ne pouvons pas aller plus loin si l'Etat ne nous vient pas en aide », a-t-il insisté. Et de poursuivre : « Il nous faut tirer sur la sonnette d'alarme. Un sport au-



Jean Samba, le fondateur de la boxe des pharaons renouvée/Adiac

aujourd'hui ne peut pas évoluer s'il n'a pas de l'argent et le soutien des pouvoirs publics. La Chine, par exemple, se plie en quatre pour favoriser l'émergence du Kung fu qu'elle appelle Wushu parce, qu'elle s'est rendu compte que la domination économique ne peut aller de pair qu'avec la domination culturelle. La promotion d'un sport est d'abord un projet politique. Il faut que les autorités d'un pays s'en saisissent pour assurer sa promotion. La boxe des pharaons c'est notre identité culturelle. Le Congo doit faire en sorte que la visibilité de la boxe des pharaons soit effective. »

Jean Samba a créé la boxe des

pharaons renouvée quand il a commencé à s'intéresser déjà à la civilisation égyptienne, alors qu'il était encore karatéka. La technique de combat qu'utilisaient les pharaons, lorsqu'ils allaient souvent en guerre, a été sa source d'inspiration. « Si

naturelles que sont les poings, les pieds... A partir de ce postulat, je me suis mis à chercher une technique de combat qui pouvait être voisine à celle que je pratiquais déjà. Je me suis mis à chercher dans l'iconographie de l'Egypte ancienne pour savoir si je pouvais trouver les traces d'une technique de combat poing-pied », a expliqué le président de la Fédération congolaise de la boxe des pharaons renouvée. Il a ensuite expliqué qu'il avait rassemblé plus d'une centaine de documents, lesquels lui avaient permis d'interpréter les différentes techniques notamment quand les Egyptiens levaient la jambe et les objectifs visés.

La boxe des pharaons renouvée a pris de l'envol grâce aux 11^e Jeux africains

Il affirme avoir eu à écrire un document de présentation qui retraçait les différentes techniques utilisées par les Egyp-

ticiens anciens qu'il avait déposé en 1988 au ministère de l'Education nationale dirigé, à l'époque, par Jean Baptiste Tati Loutard. Ce dernier l'avait envoyé au Centre international de civilisation bantou, alors sous les aus-

piques de Théophile Obenga. « Il avait donné un avis favorable à cette recherche. Il indiquait aucun égyptologue n'avait déjà eu à travailler sur cette dimension de la civilisation de l'Egypte ancienne. Le document avait été envoyé au ministère des Sports qui a donné un avis favorable et affilié la boxe des pharaons à la Fédération congolaise de karaté et disciplines associées à l'époque », a-t-il souligné.

Selon lui, la présentation de la boxe des pharaons, comme sport de démonstration lors des Jeux africains de Brazzaville 2015, a été une vitrine pour la discipline. « La boxe des pharaons a connu un envol à partir des 11^e jeux africains. Nous avons organisé des conférences et lors de celles-ci, les délégations égyptienne et du Maghreb étaient présentes à ces assises. Elles n'ont pas contesté que ce sport a été créé au Congo. Car c'était une recherche scientifique qui a abouti à la rénovation de cette boxe. Par conséquent, cette boxe n'est plus égyptienne. Elle est maintenant congolaise. Elle fait partie du patrimoine congolais, parce que redécouverte par un Congolais. La notion du patrimoine inclut les découvertes des hommes de sciences d'un pays, la culture nationale folklore... La boxe étant renouvée par un Congolais. Elle est devenue congolaise », a soutenu Jean Samba.

James Golden Eloué

« Nous ne pouvons pas aller plus loin si l'Etat ne nous vient pas en aide »

ces gens ont eu à guerroyer jusqu'en Asie mineure, même en Europe, c'est qu'ils étaient maîtres dans l'art de la guerre. D'après mes recherches, ils n'utilisaient pas seulement les armes, mais aussi les armes

tiens anciens qu'il avait déposé en 1988 au ministère de l'Education nationale dirigé, à l'époque, par Jean Baptiste Tati Loutard. Ce dernier l'avait envoyé au Centre international de civilisation bantou, alors sous les aus-

RÉFLEXION

Quand la nature se venge ...

Le moins que l'on puisse dire, au regard des incendies qui ravagent une douzaine d'Etats américains et qui ont détruit à ce jour des centaines de milliers d'hectares de forêts, c'est bien que la nature se charge désormais elle-même de se venger des atteintes qui lui sont portées par les humains. Frappant violemment la première puissance mondiale dont la plus haute autorité, le président Donald Trump, sous-estime manifestement les effets désastreux du dérèglement climatique ces feux, incontrôlables et incontrôlés, lancent un avertissement clair à la communauté humaine dans son ensemble et pas seulement à la société américaine.

Cet avertissement peut ainsi être résumé en quelques mots : si dans les années à venir – et non

plus les décennies – les Etats ne prennent pas les mesures drastiques qui protégeront enfin la nature contre la suractivité humaine, les tragédies dont sont aujourd'hui victimes plus de cinquante millions d'Américains se multiplieront au point de placer la Terre, notre Terre, au bord du gouffre. Lancé de façon solennelle à Paris il y a cinq ans, lors de la COP 21 qui s'était conclue sur un accord de principe que les grandes nations industrielles ne respectent toujours pas, cet avertissement sonne désormais comme un signal d'alarme que plus personne ne peut refuser d'entendre.

Au-delà des effets désastreux immédiats que les incendies de forêts provoquent – perte de vies humaines, destruction d'habitations et de cités, paralysie de

l'économie locale et régionale, flambée de la misère sociale – ce qui se joue sous nos yeux n'est pas autre chose que la tragédie globale sur laquelle les scientifiques de tous les continents attirent en vain depuis des années l'attention des gouvernants. Dès lors, en effet, que les forêts où l'air que nous respirons se recycle pour une large part disparaissent brutalement, l'on peut être certain que la hausse des températures va s'accélérer sur toute la surface du globe, que la fonte des pôles de la planète et des glaciers des montagnes dans les deux hémisphères va s'accélérer, que le niveau des océans va s'élever au point de détruire une partie des grandes cités humaines bâties sur leurs côtes, que l'air que nous respirons va se charger en carbone au point de devenir irrespirable. Bref et

pour faire court que l'homme va se montrer incapable de lutter contre les maux dont il est totalement ou presque responsable.

S'il fallait une preuve que l'action menée pour protéger le Bassin du Congo à travers le Fonds Bleu créé à Oyo il y a trois ans est bien la seule voie qui empêchera la nature de se venger des atteintes qui lui sont portées par l'espèce humaine dans le moment présent, les feux qui dévastent aujourd'hui une partie du territoire américain sont là pour l'apporter de façon accablante.

A nous d'en tirer individuellement et collectivement les conséquences avant qu'il soit trop tard et que la Terre tout entière devienne un espace inhabitable, donc inhabité à brève échéance.

Jean-Paul Pigasse